





## Comité Technique Local du 17 janvier 2019

Ce C T L s'est tenu dans les locaux de la Direction Départementale - Immeuble Brassart. Il a débuté à 9 h 30 et s'est terminé à 12 h 30. La présidence a été assurée par M. Michel Roulet, Directeur des Finances Publiques du Pas de Calais , le secrétariat par M. Didier Vermersch et le secrétariat-adjoint F O DGFiP 62. Il s'agit d'une seconde convocation, suite au vote unanimement CONTRE des Syndicats présents le 8 janvier écoulé.





1°: Evolution des emplois pour 2019

2°: Questions diverses

**Organisations** syndicales participant à ce Comité









Les représentant(e)s **CFTC DDFiP** Pas-de-Calais



Nathalie Jeamart	CDFP de Lens-Municipal	Titulaire
David Kaczmarek	E D R 62	Suppléant
Véronique Vicari	PCE Arras	Experte
Gabriel Gaillard	E D R 62	Expert



La prime de 200,00 € pour le P A S : Tant mieux pour ceux qui l'auront, tant pis pour ceux qui ne l'auront pas. En effet, le PAS concerne l'ensemble des agents de la DDFiP 62, mais pas la prime! Nous déplorons que Darmanin n'y ai pas pensé.



**Dossier « EMPLOIS »** 



La direction a évoqué son dossier comme à la 1ère convocation. Sans aucun changement. Côté suppressions d'emplois, derrière tous les chiffres fournis par la direction, il y a des êtres humains, des hommes et des femmes, qui parfois, sont particulièrement stressés lorsqu'ils apprennent qu'un emploi sera supprimé sur leur site... Nous avons bien évidemment voté CONTRE, comme toutes les Organisations syndicales présentes.

